



Heures d'avenant VS heures normales

Par **travail44**, le **25/03/2013** à **23:45**

Bonjour,

Je suis en cdd à vocation CDI avec un contrat de 21 heures. Cependent depuis depuis 2 mois je travaille 5heures par semaine en plus. Mon contrat de travail n'a pas changé et est resté à 21heures. A la fin de chaque mois on me fait signer un avenant de contrat indiquant que mes horaires ont augmentées.

ma question est : est ce normal que mes heures d'avenant soient payé au meme montant que mes heures de mon contrat de base ?!

et est ce normal de me faire signer un avenant en fin de mois ?

Merci de votre aide .